



# PRÉFÈTE DES VOSGES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Épinal le 8 janvier 2024

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Déclenchement du niveau de vigilance Jaune en période de grand froid dans les Vosges

Au cours des trois prochains jours, les températures annoncées par Météo-France seront inférieures ou égales à -5°.

Compte-tenu de ces conditions météorologiques, Mme Valérie MICHEL-MOREAUX, Préfète des Vosges a décidé de déclencher le niveau de vigilance jaune du plan grand froid à compter du dimanche 7 janvier 2024 au soir.

En effet, en période de grand froid, des mesures particulières sont mises en œuvre de manière adaptée par les autorités et les différents acteurs concernés en fonction de l'impact prévisible ou avéré de la vague de froid. Ainsi, un numéro de téléphone gratuit, le 115, joignable 24h/24, peut être appelé dès lors que vous auriez connaissance d'une personne en détresse dans la rue.

Trois niveaux de vigilance sont susceptibles d'être déclenchés par la Préfète entre le 1er novembre 2023 et le 31 mars 2024 :

#### - niveau jaune :

Pic de froid : froid de courte durée (1 à 2 jours), présentant un danger pour la santé des populations précaires, sans domicile ou isolées, du fait de leurs conditions de vie ou de travail ;

Épisode persistant de froid : période de froid qui dure dans le temps, constituant un danger pour les populations précaires, sans domicile ou isolées, du fait de leurs conditions de vie ou de travail ;

#### - niveau orange :

Grand froid : période de froid intense caractérisée par des températures ressenties minimales très basses (ordre de grandeur inférieures à -18 °C). Cette période constitue un danger pour les populations précaires, sans domicile ou isolées, du fait de leurs conditions de vie ou de travail, pour les personnes vulnérables du fait de leur état physique, et potentiellement pour l'ensemble de la population ;

#### - niveau rouge :

Froid extrême : période de froid exceptionnel, très intense, géographiquement étendu et durant au moins deux jours, qui entraîne l'apparition d'effets collatéraux dans différents secteurs (arrêt de certaines activités notamment).

Le niveau de vigilance sera revu en fonction de l'évolution des températures.

**Cabinet  
Bureau de la communication  
interministérielle**

Tél : 03 29 69 88 88  
Mél : pref-bci@vosges.gouv.fr

Place Foch  
88026 ÉPINAL Cedex